

Projet du Pôle Jeunesse 2016-2017

Le Projet du pôle Jeunesse s'inscrit dans les orientations du Contrat de Projet de l'Escale. Il met l'accent sur la dimension éducative et préventive en favorisant la découverte et l'ouverture sur le monde mais également sur l'accompagnement et le suivi des jeunes dans leur parcours de vie. Il s'inscrit dans une démarche participative des jeunes afin de les aider à se construire.

Le projet s'articule autour de trois grands axes :

1) Favoriser l'accompagnement dans l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes :

Accompagnement scolaire, information jeunesse, projet de séjours, voyages.

2) Favoriser l'accès des jeunes aux différentes pratiques culturelles, sportives et scientifiques :

Projets culturels, stages, spectacles vivants, concerts, visites de musées, rencontres et pratiques sportives.

3) Encourager la participation, l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes :

Education à la citoyenneté, vivre ensemble, développement de l'esprit critique, développement et accompagnement de projet.

Les activités du pôle :

1. Le dispositif CLAS : 8h/semaine

Aide à la réalisation des devoirs pour des jeunes collégiens et lycéens.

Développer leur esprit de solidarité : esprit d'entraide.

Sensibiliser les jeunes à la lecture, l'art, la culture.

Sensibilisation et prévention à internet et aux réseaux sociaux

2. Les Accueils Loisirs Jeunesse : 40h/semaine pendant les vacances scolaires

Autour d'une thématique, des activités, des sorties pour les jeunes de 11 à 17 ans dans le cadre d'un Agrément jeunesse et Sport.

3. Les Accueils du mercredi : 3h/semaine

Des activités, des sorties pour les jeunes de 11 à 17 ans.

4. Les activités sportives : 4h/semaine

Sport collectif aux gymnases Niederau et Schwilgué : 4h hebdomadaire.

Sport de raquette : tennis, badminton, squash : 2 h hebdomadaire.

Sport extrême : sortie les samedis ou vacances scolaires.

Activités de pleine nature : vtt, randonnée, ski, jeux de piste.

5. Les activités artistiques et culturelles : 5h/semaine

Atelier Flamenco : 3h hebdomadaire.

Atelier Hip-Hop: 1 h hebdomadaire.

Atelier percussions : 1 h hebdomadaire.

Sorties culturelles : une sortie par mois.

6. L'accueil jeunes : 2,5h/semaine

Moments de rencontres entre jeunes et animateurs au sein de la cafeteria, accueil informel qui peut déboucher sur l'émergence de projet.

7. L'information Jeunesse : PIJ

Accompagnement de projet : soutien à la prise d'initiatives afin de développer l'autonomie et la responsabilisation des jeunes, formation BAFA.

Développer un réseau de partenaires pour permettre aux jeunes d'être orientés

Rencontres collectives sur des thèmes qui les concernent : santé, formation, métier, culture.

Information et formation des salariés.

8. Activités de rue : juillet/août

Animations de rue durant l'été, des activités et animations aux pieds des immeubles de la Cité de l'III.

9. Animations globales :

Fête de Noël, Fête du Sport, Fête de l'Escale, Fête de Nouvel An, Robertsau Connexion, Soirée Hors les Murs, Journée internationale des femmes.

10. Activités de loisirs : avec un tarif préférentiel selon le QF

Quatorze activités sont proposées aux adolescents et vingt-neuf pour les adultes.

Le fonctionnement administratif du pôle :

1. Réunions :

Temps de travail administratif : 10h/semaine

Réunion de pôle : 1,5h/semaine

Réunion de préparation des vacances : 1,5h par semaine

Réunion d'équipe : 1,5 tous les quinze jours

Commission jeunesse : 6 par an

2. Outils :

Planning prévisionnel

Fiche de présence hebdomadaire

Tableaux de bord : fiche de suivi de projet.

3. L'équipe jeunesse :

L'équipe jeunesse est composée d'un coordinateur (DEJEPS/BAFD/Maitrise de Sciences de l'Education), de deux animateurs (BEATEP et BAFA)) d'un ½ animateur (Licence STAPS/BAFD).

4. Lieux d'animation :

Nos animations s'effectuent dans plusieurs sites :

Le 40D : 40 rue de la Doller 67000 Strasbourg Cité de l'III, pour les accueils jeunes, pour les ALJ pendant les vacances scolaires, lors des manifestations globales.

L'Escale : 78 rue du Docteur François 67000 Strasbourg, projet, stage, grandes manifestations globales, activités de loisirs

PIJ et salle multimédia : 2 rue de la Doller 67000 Strasbourg Cité de l'III, pour le point information jeunesse, l'accompagnement scolaire, les ateliers de sensibilisation et de prévention des réseaux sociaux

Le gymnase Schwilgué : rue de la Liepvrette à la Cité de l'III pour pratique de sports collectifs.

Le gymnase de la Niederau : 2 rue de la Papeterie à la Robertsau pratique de sports collectifs.

L'évaluation :

L'évaluation de ce qui a été fait ou vécu est essentielle. Elle permet de prendre le recul nécessaire pour rectifier les erreurs de parcours et éviter de tomber éventuellement dans une forme de routine.

L'évaluation avec qui et par qui ? Quand ? Comment ?

Avec et par qui ?

- les jeunes,
- les animateurs,
- l'organisateur.

Quand ?

- durant les temps informels du centre de loisirs avec les jeunes,
- au moment de l'accueil des jeunes,
- avec les différents responsables du Centre Social et Culturel,
- lors de soirées – rencontres ou soirées festives (exemples : spectacle, repas en fin d'année scolaire avec jeunes et parents de l'activité « accueil après la classe »),
- Au sein des Commissions « Jeunesse ».

Comment ?

- en étant à l'écoute permanente des jeunes et en organisant des petites réunions où chacun peut s'exprimer,
- en favorisant une relation conviviale avec les parents,
- en créant un climat de confiance au sein de l'équipe d'animation, répondre aux questionnements des animateurs, être à l'écoute de leurs besoins professionnels,
- en comptabilisant le nombre d'inscrits et en le comparant aux chiffres des sessions précédentes,
- au regard des objectifs et mises en œuvre du projet pédagogique.

Critères d'évaluation :

Evaluation quantitative :

- Assiduité : fréquentation des jeunes
- Participation et implication des jeunes dans les activités,
- Nombres de jeunes différents concernés,
- Nombre de parents présents lors des Commissions « Jeunesse » et.

Evaluation qualitative :

- Intérêt pour les activités proposées,
- Connaissances transmises (découverte d'activités ou de technique nouvelles),
- Attitudes et comportement sociable (développement de rapports d'amitié et de confiance entre les jeunes),
- Niveau d'implication et de motivation dans la vie de l'accueil de Loisirs de la part des jeunes, des parents et de l'équipe d'animation du Centre Social et Culturel.

L'évaluation permet à chacun de se situer dans son action éducative et de mettre en place les corrections nécessaires. Elle permet également de rester proche des objectifs de départ, elle donne à l'équipe d'animation le recul nécessaire qui lui permet de parfaire son action et de dégager des axes de travail prospectifs, elle permet de vérifier que les activités proposées répondent aux attentes des jeunes.

